



DÉCLARATION POLITIQUE : L'APPEL DU 8 MAI

"CONGO : LE PACTE RÉPUBLICAIN EST NON NÉGOCIABLE"

I. LE CONSTAT : LA TRAHISON DU SERMENT

Le 6 mai 2026 restera dans l'histoire de notre nation comme le jour où la plus haute instance de l'État a choisi de rompre son serment constitutionnel. En ouvrant délibérément la voie à une révision des verrous de notre Loi Fondamentale, le régime de Monsieur Félix Tshisekedi ne propose pas une réforme : il organise un coup d'État institutionnel.

Le Parti ENSEMBLE POUR LA RÉPUBLIQUE, fidèle à la mémoire des martyrs de la démocratie, déclare que cette velléité de présidence à vie est une déclaration de guerre au peuple congolais.

II. L'ARGUMENTAIRE JURIDIQUE : L'INTANGIBILITÉ ABSOLUE

Le pouvoir tente de faire croire que la "souveraineté populaire" permet de tout défaire par référendum. C'est une imposture juridique.

- Le pacte de 2006 a été adopté par référendum à 85 %. L'invocation actuelle d'un nouveau référendum n'est pas l'expression de la souveraineté : c'est la tentative de contourner ce que cette même souveraineté a déjà décidé. On n'invoque pas le peuple pour défaire ce que le peuple a déjà fait. On respecte ce qu'il a décidé.
- L'infraction pénale de haute trahison : En s'engageant à fouler au pied son serment solennel, prêté devant Dieu et la nation, conformément à l'article 74 de la Constitution, notamment d'observer et défendre la Constitution, le Président Tshisekedi se rend coupable des poursuites conformément aux dispositions des articles 164 et 165 de notre Loi fondamentale.
- La barrière de l'Article 220 : Notre Constitution n'est pas un simple texte modifiable au gré des ambitions. Elle contient un noyau dur, sacré et immuable. Le nombre et la durée des mandats présidentiels sont intangibles. Tenter d'y toucher, c'est sortir de la légalité républicaine.

III. L'ARGUMENTAIRE RÉALISTE : LE MYTHE DU "FREIN CONSTITUTIONNEL"

Le régime prétend que la Constitution empêche le développement ou la paix. Nous opposons à ce mensonge la réalité des faits :

- Sur la Paix : Ce n'est pas l'article 220 qui empêche de libérer l'Est, c'est l'absence d'une chaîne de commandement efficace et le détournement des fonds destinés aux opérations militaires. La Constitution n'est pas au front ; nos soldats, eux, y sont sans moyens ;
- Sur le Social : Est-ce la Constitution qui empêche nos enfants de fréquenter de bonnes écoles, nos jeunes de trouver du travail, nos sœurs et nos mamans de vivre en sécurité ? Est-ce la Constitution qui détourne les fonds des infrastructures ? Non. Ce qui affame le peuple, c'est une gouvernance de prédation, de clientélisme et de jouissance ;

- Sur les Accords Internationaux : Prétendre qu'il faut changer la Loi Fondamentale pour signer des contrats miniers est un aveu de haute trahison. On n'adapte pas la Loi de la République aux intérêts partisans ; la Loi de la République s'impose à tous, citoyens et partenaires concernés. Ensemble pour la République appuie l'Accord de Washington qui ne doit pas servir d'alibi à un changement de la Constitution.

IV. LE PÉRIL DU TRIBALISME ET DE LA DÉRIVE DYNASTIQUE

ENSEMBLE POUR LA REPUBLIQUE dénonce avec la dernière énergie la transformation de l'appareil d'État en une oligarchie clanique. La République démocratique du Congo n'est pas un royaume. L'instrumentalisation des identités tribales pour protéger un pouvoir défaillant est une bombe à retardement que le régime manipule avec une irresponsabilité criminelle. Le "Vivre-ensemble" congolais est plus grand que les ambitions d'un clan.

V. ACTE DE MOBILISATION GÉNÉRALE (L'ARTICLE 64)

Face à cette dérive dictatoriale, le Parti ENSEMBLE POUR LA RÉPUBLIQUE active solennellement le devoir de résistance :

1. Au Peuple Congolais : Vous êtes le seul souverain. Préparez-vous à défendre votre dignité. La Constitution est votre seul titre de propriété sur ce pays. Si elle tombe, vous devenez des sujets, voire des esclaves.
2. À l'Opposition et à la Société Civile : L'heure n'est plus aux querelles de positionnement. Nous appelons à la création immédiate d'un FRONT RÉPUBLICAIN DE RÉSISTANCE. L'unité est notre seule arme contre la dictature.
3. Aux Forces de Défense et de Sécurité : Votre serment est d'obéir à la Constitution, pas à un homme qui la viole. Ne soyez pas les instruments de la répression contre vos propres frères qui réclament le respect de la Loi.
4. À la Communauté Internationale : Ne soyez pas les complices silencieux d'un chaos annoncé. La stabilité de l'Afrique Centrale dépend du respect de l'alternance en RDC.

VI. CONCLUSION

Nous n'accepterons aucun glissement. Nous ne tolérerons aucune révision. Monsieur Félix Tshisekedi doit comprendre qu'il arrive au terme de son dernier mandat. En 2028, une nouvelle ère doit s'ouvrir.

ENSEMBLE POUR LA RÉPUBLIQUE prend devant l'Histoire, devant le peuple congolais et devant Dieu l'engagement solennel de se mobiliser, de rester debout et déterminé, pour la défense des valeurs républicaines et constitutionnelles, jusqu'à la victoire définitive de la démocratie au Congo.

Une seule Nation. Une seule Constitution. Une seule échéance : 2028.

Fait à Kinshasa, le 8 mai 2026

ENSEMBLE POUR LA RÉPUBLIQUE
Le Directoire Exécutif National

